



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

handicapés mentaux

Question écrite n° 48317

Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin appelle l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur la maltraitance des personnes handicapées dans des établissements spécialisés ou des hôpitaux. Un rapport de l'UNAPEI a été publié dénonçant les pratiques indignes dont sont victimes des personnes handicapées en raison de leur vulnérabilité et de leur différence dans des établissements spécialisés. Certains cas de stérilisations forcées, de maltraitances au sein même des hôpitaux généraux et psychiatriques, parfois même des sévices sexuels dans les foyers pour adultes ont été rapportés. Par conséquent, il lui demande quelles sont les mesures qu'elle envisage de prendre afin de pallier ce problème que les pouvoirs publics doivent traiter en urgence pour assurer la pérennité de notre système de santé.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Abelin](#)

Circonscription : Vienne (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48317

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juillet 2000, page 3900